



**Ville de Sainte-Catherine-
de-la-Jacques-Cartier**

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

(3^e exercice financier)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, greffière adjointe et directrice des affaires juridiques de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier :

QUE le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier sera, en 2021, en vigueur pour son troisième exercice financier et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières. Tant que la mairie demeurera fermée au public en raison de la COVID-19 et même lorsque la mairie sera réouverte au public, la prise d'un rendez-vous sera nécessaire pour procéder à cette consultation. Il faudra téléphoner au (418) 875-2758.

QUE conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi.

PROCÉDURE À SUIVRE POUR LA DEMANDE DE RÉVISION :

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

1. être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
2. être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
**MRC de La Jacques-Cartier
60, rue Saint-Patrick
Shannon (Québec) G3S 1P8**
3. être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
4. être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 6-1997 de la MRC de La Jacques-Cartier et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ce 8 septembre 2020.

La greffière adjointe,

M^e Isabelle Bernier, avocate